



6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE  
+33 297 83 11 69 - info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

## Assemblée Générale Ordinaire Conseil Régional Nouvelle Aquitaine – 20 juillet 2016

### Accueil des Participants :

Les Membres du CC sud ont tout d'abord été remerciés pour leur participation et leur présence, ainsi que les interprètes pour leur appui.

Les excellentes conditions de réunion de ce jour ont été rendues possible grâce à différentes institutions et personnes, qui ont été chaleureusement remerciées :

- La Région Nouvelle Aquitaine, pour la mise à disposition de cette salle, et l'octroi de pause cafés et du cocktail dinatoire de la veille
- Le Ministère Français, qui prendra en charge les frais d'interprétation
- Serge Larzabal qui aura énormément facilité les discussions, et sans qui rien n'aurait été possible
- Aurélie Drillet, qui a été l'artisane de toute l'organisation préalable

Une minute de silence a ensuite été respectée, en mémoire des victimes des événements du 14 juillet à Nice.

Le projet de compte-rendu de la précédente Assemblée Générale Ordinaire et projet d'ordre du jour ont été approuvés sans remarques particulières.

### Exercice 2015 – 2016 :

#### \* Volet technique :

Le Secrétaire Général a survolé les travaux réalisés l'an passé, par ailleurs présentés au sein du Rapport d'Activités, au travers de la liste des avis adoptés, et des priorités de travail. La continuité des travaux réalisés est évidente, avec notamment certains sujets phares (plans de gestion, pêche traditionnelle). Les avis portant sur l'obligation de Débarquement et sur l'évaluation du cadre du Contrôle doivent être perçus comme les plus représentatifs de l'activité du CC Sud, ; ils ont de plus été très appréciés par la Commission Européenne. Un moindre nombre d'avis fut adopté l'an dernier en raison de la modification de l'agenda classique du CC Sud, liée à la fois à des problèmes politiques et budgétaires.

Le Secrétaire Général a souligné que l'exercice écoulé avait manifestement démontré les fragilités du CC Sud (économiques, juridiques). Toutefois, s'il convient d'être mesuré quant à la plus value politique du CC Sud, dans le même temps, il ne faut pas oublier ses plus values informelles (interface entre membres, informations..).

#### \* Volet Financier :

Les résultats de l'exercice écoulés ont été présentés. Ils s'inscrivent dans la droite lignée des exercices écoulés. Il convient de considérer que la moindre consommation du poste lié aux remboursements des membres est avant tout lié à un coût moyen moins important que prévu





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE  
+33 297 83 11 69 - info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

pour la réunion de Madrid, sans doute liée à une meilleure anticipation dans la réservation des billets.

Les résultats de la seule activité du CC Sud sont de + 10 343,94 Euros, auxquels il convient de retrancher un résultat négatif légèrement inférieur à 700 Euros, au titre des programmes Gepeto et Simbad.

Comme d'habitude, le rapport du Commissaire aux Comptes est disponible sur le site Internet, comme gage de transparence. Les Membres ont par ailleurs été informés que les comptes présentés ce jour avaient été jugés « réguliers et sincères » selon la formule consacrée.

\* Décisions formelles :

A la suite de ces présentations, l'Assemblée Générale du CC Sud a approuvé le rapport d'activité présenté à l'unanimité

L'Assemblée Générale du CC Sud a également approuvé les comptes présentés, et décidé d'affecter la somme de 9 679,06 Euros en Report à Nouveau.

\* Arrivées/Départ de nouveaux Membres :

Au cours de l'exercice écoulé, un membre n'a pas souhaité renouveler son adhésion, contre 4 structures nouvellement arrivées.

#### Exercice 2016 – 2017 :

Le Secrétaire Général a proposé aux membres de reconduire la liste des priorités de travail, et leur a présenté la méthode utilisée pour préparer le budget de l'exercice en cours. Dans les deux cas, une réelle volonté d'assurer une continuité a été recherchée.

Ces priorités de travail et budget ont été approuvés à l'unanimité.

#### Augmentation cotisation 2017 – 2018 :

C'est à la suite des problèmes financiers rencontrés l'an dernier que sont dues les premières réflexions sur une éventuelle augmentation des cotisations.

Cette piste a été longuement discutée lors du Comité Exécutif de juin 2016 qui a permis de conforter cette direction, tout en souhaitant que celle ci soit davantage explorée, notamment, pour en appréhender les impacts. Le Secrétariat a ainsi préparé une note technique à cette fin.

Il y apparaît notamment que le budget du CC Sud est soumis à une importante variabilité de ses postes, tant pour les recettes que les dépenses. L'augmentation de l'appui financier de la DG MARE, dont il convient par ailleurs de se féliciter, est susceptible d'entraîner une hausse de la subvention de 4% (environ 15 000 Euros), à dépenses équivalentes.





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE  
+33 297 83 11 69 - info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

La proposition identifiée de manière majoritaire par le Comité Exécutif a été présentée:

- Assemblée Générale : 250 Euros par an
- Comité Exécutif : 600 Euros par an
- Groupe de Travail 100 Euros par an

Cette option permettrait de renforcer les finances du CC Sud aux environs de 15 000 Euros par an, en entraînant pour les membres une hausse moyenne d'environ 200 Euros. Ainsi que présenté dans la note technique, ce volume permettrait de disposer d'une plus grande marge de manœuvre financière et la pleine réalisation des actions du CC Sud.

Plusieurs Membres ont exprimé leur soutien à cette proposition, devant permettre de renforcer la capacité du CC Sud à mener à bien les actions qu'il souhaite réaliser. D'autre part, les échanges qui ont suivi cette présentation ont tout à la fois souligné qu'une telle augmentation permettrait de renforcer l'autonomie du CC Sud, ce qui était une excellente chose, mais qu'elle ne devait pas être trop impactante pour ses membres, qui ont tous des budgets serrés. Plusieurs membres ont en effet souligné l'étroitesse de leur budget, et clairement, il ne faudrait pas que des membres renoncent à leur implication à cause d'une telle augmentation. Dans ce cadre, il a été proposé et accepté l'éventuel étalement (paiement en 3 fois) pour le paiement de cette cotisation, qui devra toutefois être défini selon des mécanismes clairs.

Il a par ailleurs été précisé que la suppression du Groupe de Travail Eaux Profondes ne devait pas signifier arrêt des travaux sur cette espèce, dans la double mesure où ces thématiques peuvent être traités via les Autres Groupes de Travail (Insulaire, VIII & IX..) ou par le biais de Groupe Ad Hoc, si l'actualité venait à l'exiger.

Le Président A. Bilbao a souligné que cette éventuelle augmentation ne ferait bien évidemment plaisir à personne. Pour autant, personne ne devrait oublier combien la structure CC Sud a pu historiquement octroyer de financements à chacun de ses membres, en plus de leur offrir un canal de dialogue et d'expression à destination des Institutions.

Un tel bilan des flux financiers entre les membres et le CC Sud sera d'ailleurs ultérieurement réalisé.

Il a par ailleurs été convenu que les conséquences de cette augmentation seraient suivies de manière annuelle, au cours de chaque assemblée Générale, en liant la fixation des ultérieurs niveaux de cotisations avec le suivi des adhésions/départs du CC Sud.

L'option identifiée par le Comité Exécutif a été proposée pour adoption aux Membres dans ce cadre. Aucun n'a souhaité s'y opposer, 4 se sont abstenus, et 62 membres ont donc approuvé cette augmentation.

Le Secrétaire Général a félicité les membres pour leur soutien, dont la décision témoigne d'une réelle confiance, allant bien au delà de la dimension financière.





---

6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient • FRANCE  
+33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

